

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mare Nostrum

Société Anonyme
au capital de 757 496,80 euros
9, avenue de Constantine
38100 Grenoble

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton Commissaire aux comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

F.B.A. Caelis Audit Commissaire aux comptes

5, avenue de Poumeyrol
69300 Caluire-et-Cuire

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MARE NOSTRUM

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société Mare Nostrum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le principe d'évaluation des écarts d'acquisition est exposé dans la note 1.6.2 « Regroupements d'entreprise et écarts d'acquisition » et la note 11 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 3 mai 2022

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

F.B.A. Caelis Audit



Laurent Bouby
Associé



Geoffroy Joly
Associé

GROUPE MARE NOSTRUM

**COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2021**

Sommaire

ETATS DE SYNTHESE.....	4
COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF.....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	8
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	9
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	9
1.1. Faits marquants.....	9
1.2. Présentation des comptes en normes françaises.....	10
1.3. Application des méthodes de référence	10
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants	10
1.5. Méthodes de consolidation.....	11
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation	11
PARTIE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	20
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
Note 1 - Chiffre d'affaires	24
Note 2 - Autres produits d'exploitation.....	25
Note 3 - Autres charges et charges externes.....	27
Note 4 - Charges de personnel	27
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	29
Note 6 - Résultat financier	29
Note 7 - Résultat exceptionnel	31
Note 8 - Impôts.....	31
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	32
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action	33
PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	34
Note 11 - Immobilisations incorporelles	34
Note 12 - Immobilisations corporelles	37
Note 13 - Immobilisations financières.....	38
Note 14 – Titres mis en équivalence	38
Note 15 - Clients et comptes rattachés	39
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation	40
Note 17 - Provisions pour risques et charges	42
Note 18 - Emprunts et dettes financières	42
Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	45
PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	47
Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement	47
Note 21 – Flux liés aux investissements	47

PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS	48
Société consolidante.....	48
Parties liées.....	49
Rémunération des dirigeants	49
Engagements hors bilan	49
Evènements postérieurs à la clôture.....	50

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	155 590	123 341
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	6 924	5 001
Achats consommés		-3 742	-3 794
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-35 082	-28 227
Impôts et taxes		-3 013	-2 705
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-115 787	-93 949
Dotations aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-1 575	-1 530
Autres charges		-2 125	-2 208
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		1 189	-4 071
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		1 189	-4 071
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	<i>Note 6</i>	-500	-795
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7</i>	-852	-143
Impôt sur les résultats	<i>Note 8</i>	-37	-813
Résultat Net des entreprises intégrées		-200	-5 822
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	<i>Note 9</i>	18	-70
Résultat Net de l'ensemble consolidé		-182	-5 892
Intérêts minoritaires		-354	308
RESULTAT NET (part du Groupe)		-536	-5 584
Résultat par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<0,07>	<0,74>
Résultat dilué par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<0,07>	<0,74>

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	<i>Note 11</i>	17 161	15 880
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	<i>Note 11</i>	13 029	12 605
Immobilisations corporelles	<i>Note 12</i>	1 494	1 597
Immobilisations financières	<i>Note 13</i>	3 387	3 679
Titres mis en Equivalence	<i>Note 14</i>	32	14
Actif immobilisé		22 075	21 169
Stocks et en-cours		91	376
Clients et comptes rattachés	<i>Note 15</i>	23 878	22 740
Autres créances et régularisation	<i>Note 16</i>	20 063	17 385
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 18</i>	1 758	1 910
Disponibilités	<i>Note 18</i>	12 670	13 283
Actif circulant		58 460	55 694
TOTAL ACTIF		80 535	76 863

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	757	757
Primes	12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés	-2 544	-1 957
Autres	-34	16
Capitaux propres groupe	10 485	11 121
Intérêts minoritaires	1 650	1 340
Capitaux propres	12 135	12 461
Provisions pour risques et charges	<i>Note 17</i> 508	424
Emprunts obligataires	<i>Note 18</i> 1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	<i>Note 18</i> 27 252	27 166
Fournisseurs	<i>Note 19</i> 8 187	7 393
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 19</i> 31 454	28 420
Dettes	67 893	63 979
TOTAL PASSIF	80 535	76 863

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2019	757	12 431	4 232	5	300	17 725	1 764
Affectation du résultat au 31/12/2019			296		-300	-4	-190
Variation de capital	0	-127				-127	0
Ecart de change				11		11	4
Autres variations			-901			-901	70
Résultat au 31/12/2020					-5 584	-5 584	-308
Capitaux 31/12/2020	757	12 305	3 627	16	-5 584	11 121	1 340

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2020	757	12 305	3 627	16	-5 584	11 121	1 340
Affectation du résultat au 31/12/2020			-5 584		5 584	0	-80
Variation de capital	0	0				0	0
Ecart de change				-49		-49	-6
Autres variations			-51			-51	42
Résultat au 31/12/2021					-536	-536	354
Capitaux 31/12/2021	757	12 305	-2 008	-34	-536	10 485	1 650

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,1

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	-182	-5 892
Résultat des sociétés mises en équivalence	-18	70
Dotations et reprises	1 027	57
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0
Variation impôts différés	-438	396
Plus ou moins-values de cession	71	-574
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	0	-127
Capacité d'autofinancement	460	-6 070
Variation du besoin en fonds de roulement <i>Note 20</i>	1 520	-2 503
Flux de trésorerie liés à l'activité	1 980	-8 573
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles <i>Note 21</i>	-1 789	-703
Variation d'immobilisations financières	44	-45
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	24	118
Cessions de titres sociétés consolidées	7	401
Incidence des variations de périmètre <i>Note 21</i>	-115	-146
Variation des dettes sur immobilisations <i>Note 21</i>	-599	78
Flux liés aux investissements	-2 427	-296
Augmentation de capital	0	0
Augmentation de capital minoritaires	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-80	-194
Augmentation des dettes financières <i>Note 18</i>	1 853	13 019
Remboursement des dettes financières	-1 748	-1 441
Variation des intérêts courus	4	-3
Variation des comptes courants	-318	564
Flux liés aux opérations de financement	-289	11 945
Incidence des variations de devises	-3	-1
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	0	50
Variation de la trésorerie	-738	3 125
Trésorerie à l'ouverture <i>Note 18</i>	9 891	6 766
Trésorerie à la clôture <i>Note 18</i>	9 153	9 891
Variation de la trésorerie	-738	3 125

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

Covid-19

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 s'est poursuivie au cours de l'année 2021.

Au cours de la période, le Groupe a maintenu les mesures nécessaires pour limiter les risques sanitaires pour ses salariés, candidats et clients en fonction de l'évolution des règles applicables. Depuis juillet 2021 est entrée en vigueur une charte Télétravail applicable à l'ensemble des salariés qui ne sont pas en contact permanent avec des clients et/ou des candidats. Par ailleurs, le Groupe n'a maintenu l'Activité Partielle que sur une seule de ses filiales (Altitude Facilities Event).

La bonne orientation du Chiffre d'Affaires 2021 sur l'ensemble des métiers rapproche progressivement le niveau d'activité du Groupe du niveau de 2019.

Le début du remboursement de la majeure partie des 14 M€ de PGE souscrits est prévu à compter du second semestre 2022.

Compte tenu de l'incertitude latente, toujours d'actualité à la date d'établissements des comptes annuels, sur une éventuelle reprise de la pandémie et de ses conséquences sur l'environnement économique, particulièrement en France, MARE NOSTRUM n'est pas en mesure d'assurer que son activité et ses performances futures ne seront plus impactées par la Covid-19.

Acquisition de 50% des titres d'Uni'TT

Mare Nostrum a acquis le 16 décembre 2021 50% des parts de la société Uni'TT, dédiée à la gestion du back-office des agences d'intérim du médico-social et plus spécifiquement des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Le Groupe renforce ainsi son offre de services sur le secteur très porteur de la santé, sur lequel sa filiale Inalvéa Développement poursuit sa croissance, et en particulier sur le segment des Economies de Partage.

Totalement auto-financée, cette opération s'est accompagnée de la prise de contrôle de la société.

Uni'TT s'appuie sur une équipe de sept personnes et a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires profitable de 0,4 M€, en hausse de +28% en un an. Les besoins croissants des établissements de soins et des hôpitaux depuis la crise sanitaire devraient accompagner la montée en puissance de l'activité.

La première consolidation aura lieu à compter du 1er janvier 2022.

Refonte de l'offre de formation : Platinum Skills

Le Groupe a procédé à une refonte de son offre globale de Formation désormais unifiée sous la bannière « Platinum Skills » :

- Platinum CQFT : formations réglementaires
- Platinum Consult : formations SST, hygiène en entreprise et qualité de l'environnement
- Platinum by Contactdpro : accompagnement à la reconversion des sportifs et formation en langues
- Platinum Executive : formations en management, gestion de projet, RH et bureautique.

Axe clé du développement du Groupe, Mare Nostrum a déjà triplé la promotion de son CFA Arcadia Campus (27 étudiants), et ouvrira deux nouvelles promotions dans un deuxième CFA en Bourgogne - Franche-Comté en septembre 2022.

Renfort de participations

Le 9 mars 2021, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital de la société LINKEYS, dont elle détient aujourd'hui 90,84%. Ce renfort a été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 0,2 M€, autofinancés.

Autres variations de périmètre

Arcadia BFC a été constituée en septembre 2021 avec un capital de 1 000 €, souscrit à 94% par MARE NOSTRUM.

Institut Mare Nostrum de Formation et d'Apprentissage (IMNFA) a été constitué en septembre 2021 avec un capital de 1 000 €, souscrit à 94% par MARE NOSTRUM.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition
- L'estimation des provisions pour risques et charges : le Groupe a fait l'objet, au cours des exercices 2021 et précédents, de vérifications des services fiscaux et sociaux. En l'absence de conclusion et d'évaluation fiable du risque financier, le Groupe n'intègre pas comptablement de provision pour risques et charges. De même, lorsque la position du Groupe est étayée par une appréciation raisonnable d'une issue favorable du contentieux engagé, le Groupe ne constitue pas de provision
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (10% au 31/12/2021)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2021)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
 - des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
 - des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
-

- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
 - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la Note 13).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.

Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14**.

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances

commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 305 K€ au 31 décembre 2021 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Cash-pooling

Il existe une convention de cash-pooling au sein du Groupe dont la société centralisatrice est la Société MARE NOSTRUM. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie (de type physique indirecte) sont isolés au bilan, par convention comptable, dans les comptes courants appropriés. Dans les comptes consolidés, ces comptes courants et les intérêts afférents sont éliminés afin de présenter une position de trésorerie du Groupe en montant net.

1.6.9. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- Demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société
-

- Toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19 :

- MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1^{er} semestre 2020, 6 M€ au second semestre 2020)
- AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1^{er} semestre 2021.

1.6.10. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- Le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.11. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2021 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	0,98%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2020 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90

Taux d'actualisation financier = 0,34%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.

1.6.12. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Les taux retenus sont de 26,5% en 2021, et de 25% sur les exercices suivants.

1.6.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- Une activité de travail temporaire, réunissant 9 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim)
- Une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation)
- Une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinium CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT PATRIMOINE
- Une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité)
- Une activité de plateforme back-office destinée notamment aux ETT des secteurs médical et médico-social (INALVEA DEVELOPPEMENT)
- Des activités annexes : activités des sociétés holdings.

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.14. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.15. Conversion des filiales en devise

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont les sociétés roumaines NEPTUNE RH ROUMANIE et ACVILA, et la société suisse LINKEYS.

1.6.16. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.17. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim
- Recrutement
- Formation
- Portage & Mobilité
- Plateformes & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

1.6.18. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

1.6.19. CICE

Le CICE était un dispositif fiscal français constituant une créance sur l'Etat qui pouvait être utilisée pour le paiement de l'impôt sur les sociétés. Il était comptabilisé au rythme de l'engagement et il était à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE était réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel (au crédit d'un sous compte 64). Ce produit n'était pas imposable fiscalement.

La créance était comptabilisée dans un compte 44*.

Le CICE était utilisé pour la reconstitution du fonds de roulement des sociétés.

Pour certaines sociétés du périmètre, le CICE était préfinancé par BPI France ou BNP PARIBAS FACTOR. Le préfinancement permettait aux entreprises de couvrir leur trésorerie dans l'attente de l'obtention du CICE.

Dans les comptes consolidés, comme dans les comptes sociaux, le montant du préfinancement obtenu est compensé avec les autres créances. En effet, la propriété de la créance de CICE était cédée à titre d'escompte de manière définitive à l'établissement de crédit.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CICE a été remplacé par un allègement de charges sociales, conformément aux textes en vigueur.

Partie 2 – Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2021			31/12/2020		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère	100	100	IG	100	100	IG
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	87,39	90,91	IG	87,39	90,91	IG
2I 030	Société opérationnelle	89,21	94	IG	89,21	94	IG
2I 040	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	72,43	76	IG	72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	89,2	93,99	IG	89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 040	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 090	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 100	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 110	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 200	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 210	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 220	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
AER'NESS	Société opérationnelle	Non applicable			30	30	MEE
AF 020	Société opérationnelle	Non applicable			99,21	100	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	99,21	99,21	IG	99,21	99,21	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG

MARE NOSTRUM - Comptes consolidés au 31 décembre 2021

ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	Non applicable		
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C030	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	74,54	99,89	IG	74,54	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
DOMINO ACTIO GRENOBLE	Société opérationnelle	49	49	IP	49	49	IP
DOMINO ACTIO SUD OUEST	Société opérationnelle	49	49	IP	49	49	IP
EI 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	Non applicable		
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	50,21	55,59	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	50,21	100	IG
M010	Société opérationnelle	74,62	74,62	IG	74,62	74,62	IG
MAG 020	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
MARE NOSTRUM IDF	Société holding	90	90	IG	90	90	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	100	100	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
NRH 44	Société opérationnelle	Non applicable			60	60	IG
NRH 31	Société opérationnelle	46,37	46,37	IG	46,37	46,37	IG
NRH 69	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 75	Société opérationnelle	60,3	67	IG	60,3	67	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH ROUMANIE	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	98,22	98,22	IG	97,11	97,11	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 110	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG

TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	76	76	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNI'TT	Société opérationnelle	50	50	IG	Non applicable		

Nota Bene :**2021 :**

- MARE NOSTRUM a :
 - o Augmenté sa participation dans :
 - LINKEYS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 90,84%
 - PLATINIUM, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,22%
 - TRIDENTT 170, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 84%
 - o Diminué sa participation dans :
 - ARCADIA AURA, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
 - NEPTUNE RH, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 89,99%
 - o Participé à la création de :
 - ARCADIA BFC, à hauteur de 94%
 - IMNFA, à hauteur de 94%
 - o Acquis des titres de :
 - UNI'TT, et en détient désormais 50%
- ALTITUDE FACILITIES EVENT a absorbé AF020 au 1^{er} janvier 2021.

2020 :

- 4 sociétés sont entrées dans le périmètre au 31 décembre 2020 :
 - o ALTITUDE FACILITIES EVENT : auparavant détenue par AER'NESS et faisant partie du sous-groupe AER'NESS mis en équivalence jusqu'au 30 septembre 2020, désormais détenue à 99,21% par MARE NOSTRUM.
 - o INALVEA DEVELOPPEMENT : 50% acquis par MARE NOSTRUM en septembre 2020.
 - o NRH 69 : création en juillet 2020, avec une contribution de MARE NOSTRUM à hauteur de 76%.
 - o TRIDENTT 090 : auparavant détenue par AER'NESS et faisant partie du sous-groupe AER'NESS mis en équivalence jusqu'au 30 septembre 2020, désormais détenue à 100% par MARE NOSTRUM.
- La participation de 60% que MARE NOSTRUM détenait dans la société NRH 44 a été cédée au 30 septembre 2020.

- MARE NOSTRUM a cédé sa participation de 30% dans le sous-groupe AER'NESS en septembre 2020. Ce dernier n'a donc été intégré que pour neuf mois.
-

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Vente de marchandises	513	1 226
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	154 579	121 664
Produits des activités annexes	499	451
Chiffre d'affaires	155 590	123 341

Le Chiffre d’Affaires annuel de 155,5 M€ est en croissance de 26% par rapport à 2020, confirmant la tendance positive constatée sur le 1er semestre, et n’est plus qu’en retrait de 6% par rapport à 2019.

La répartition du chiffre d’affaires par métier est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Travail Temporaire	134 764	107 969
Recrutement	1 975	1 491
Formation	7 794	6 439
Portage & Mobilité	8 495	6 717
Plateformes & Autres	2 561	724
Chiffre d'affaires	155 590	123 341

L’activité Travail Temporaire s’établit à 134,8 M€ en croissance de +25%, soit au-delà de la tendance du secteur (+19,5%¹). L’activité historique représente 87% du CA Groupe (idem 2020), conformément à la stratégie de Mare Nostrum visant à rééquilibrer le mix métiers en faveur des activités à plus forte marge.

Le pôle Formation (5% du CA Groupe) performe avec un chiffre d’affaires annuel de 7,8 M€ (+23%) porté par le développement d’AT Patrimoine et la forte progression de Platinum CQFT (+85% à 1,4 M€). De même, l’activité Portage Salarial s’établit à 8,5 M€ sur l’année (+26%).

La nouvelle division dédiée aux Plateformes de services RH bénéficie pleinement de l’intégration d’Inalvea Développement acquise fin 2020 et s’établit à 2,6 M€ (x3,5). Elle contribue désormais pour 2% du CA Groupe et devrait poursuivre sa montée en puissance suite à la récente acquisition d’Uni’TT.

¹ Source Prismemploi – note 265 (janvier 2022)

Bénéficiant de la reprise d'activité du pays et des besoins croissants des entreprises, la division Recrutement atteint sur l'année 2 M€ (+32%). Retraitée des cabinets cédés au cours de l'année 2020, la progression du chiffre d'affaires s'élève à +84% et la division dépasse le CA comparable de 2019 (1,6 M€).

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2021	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	513	513	0	0
Production vendue Services	154 579	153 315	828	436
Produits des act. annexes	499	487	1	11
Chiffre d'affaires	155 590	154 415	829	447

Libellé	31/12/2020	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	1 226	1 226	0	0
Production vendue Services	121 664	119 238	1 901	525
Produits des act. annexes	451	415	33	3
Chiffre d'affaires	123 341	120 879	1 934	528

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est réalisée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée	0	-44
Production immobilisée	624	98
Subventions d'exploitation	368	85
Reprises amortissements et provisions	537	1 587
Transferts de charges	3 892	2 880
Autres produits	1 504	395
Autres produits d'exploitation	6 924	5 001

La production immobilisée comprend principalement :

- LINKEYS FRANCE :
 - o 259 K€ de recherche et développement

- 51 K€ d'application technique
- TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT :
 - 134 K€ de refonte du site internet
- AT PATRIMOINE :
 - 53 K€ : certification COFRAC et développement de la nouvelle offre Comptabilité mandant
- 2ID :
 - 41 K€ de refonte du site internet de TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
- MARE NOSTRUM :
 - 38 K€ de logiciel et de refonte du site internet de TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT
 - 17 K€ de logiciel et de création du site de PLATINIUM

Les subventions d'exploitation comprennent principalement des subventions d'apprentissage.

Les reprises d'amortissements et provisions concernent principalement les reprises de provisions des créances clients, et la reprise de provision pour engagements de retraites de 177 K€.

Les transferts de charges concernent essentiellement le poste « Redevance loyer et véhicule » et les « produits à recevoir formation ».

Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Sous-traitance	1 586	1 240
Loyers	9 460	7 578
Assurance	919	865
Honoraires	2 057	2 224
Communication et publicité	848	778
Voyages et déplacements	17 589	13 255
Services bancaires	839	703
Autres achats et charges externes	1 785	1 584
Autres charges externes	35 082	28 227

L'augmentation des charges externe est en lien avec l'accroissement de l'activité du Groupe.

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales. Ces indemnités s'élèvent à 16 208 K€ au 31/12/2021 contre 12 344 K€ au 31/12/2020.

Note 4 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	90 938	73 724
Charges sociales	24 808	20 223
Participation / Intéressement	42	2
Charges de personnel	115 787	93 949

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie* :

Catégories	31/12/2021	31/12/2020
Permanents	404	378
Intérimaires	2 498	2 106
Effectif	2 902	2 484

* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 103	1 104
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	24
Dotations aux provisions sur actif circulant	276	375
Dotations aux provisions pour risques et charges	197	27
Dotations aux amortissements et provisions	1 575	1 530

Les dotations aux provisions pour risques et charges comprennent principalement une dotation de 184 K€ correspondant aux engagements de retraites.

Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Produits de participations	69	216
Différences positives de change	143	15
Produits nets sur cession de VMP	1	2
Autres intérêts et produits assimilés	29	-3
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	243	230
Intérêts et charges assimilées	615	840
Différences négatives de change	69	59
Autres charges financières	0	9
Dotations aux provisions	58	117
Total des charges financières	742	1 025
Résultat financier	-500	-795

Le poste « Produits de participation » correspond principalement aux intérêts de *cash-pooling* reçus par MARE NOSTRUM auprès des sociétés hors périmètre.

Les différences positives et négatives de change concernent essentiellement LINKEYS.

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concernent principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, et les agios bancaires.

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	151	41
Produits de cession d'immobilisations	44	797
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	30	6
Reprises sur provisions et transferts de charges	88	210
Total des produits exceptionnels	313	1 054
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 028	692
VNC des immobilisations cédées	115	223
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	74
Dotations exceptionnelles aux provisions	19	208
Total des charges exceptionnelles	1 165	1 197
Résultat exceptionnel	-852	-143

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion concernent essentiellement des ajustements sur des produits fiscaux prescrits répartis sur plusieurs entités.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion concernent essentiellement des ajustements sur des charges fiscales prescrites (554 K€), des coûts de sorties de personnel répartis sur plusieurs entités (281 K€), et des honoraires de conseil de 87 K€ chez MARE NOSTRUM.

Les reprises sur provisions et transferts de charges concernent la reprise de provision sur les titres de PROFORMATION consécutive à leur sortie de AT PATRIMOINE.

Le principal montant du poste « VNC des immobilisations cédées » concerne la sortie des titres de PROFORMATION de AT PATRIMOINE.

Note 8 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Impôt sur les sociétés	475	417
Impôt différé	-438	396
Charge d'impôt	37	813

Le Groupe n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.

Déficits reportables :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Déficit reportable initial	22 479	21 483
Déficit reportable consommé	3 788	2 017
Déficit reportable net	18 691	19 465

Preuve d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT NET	-182	-5 892
Impôt sur les sociétés	475	417
IS Différé	-438	396
Sous-Total Impôt	37	813
Résultat avant IS	-145	-5 079
Taux IS	26,5%	28%
IS Théorique	-38	-1 422
Ecart IS théorique / IS Réel	75	2 235
ECART	0	0
Déficits reportables	-71	508
Autres décalages temporaires	0	9
Différences permanentes	187	-194
Différence de taux stés	40	235
Effet de l'imposition à taux réduit	0	0
Autres différences	-80	1 677
Impôts expliqués	75	2 235

Les déficits fiscaux de l'exercice étaient imputés aux autres différences jusqu'en 2020. Ils sont désormais imputés à la ligne « Défis reportables ».

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

31/12/2021	31/12/2020
------------	------------

Résultats des sociétés mises en équivalence	18	-70
--	-----------	------------

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.

En 2021, La seule société intégrée selon la méthode de la mise en équivalence est CONTACT D PRO. En 2020, la société AER'NESS était également mise en équivalence, jusqu'à sa sortie du périmètre en date du 30 septembre 2020.

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	-536	-5 584
Nombre d'actions	7 574 968	7 574 968
Résultat par action (en euros)	-0,07	-0,74
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	7 574 968	7 574 968
Résultat dilué par action (en euros)	-0,07	-0,74

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2020	12 643	-37	12 605
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	423	0	423
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotations de l'exercice	0	0	0
Ecarts d'acquisition	13 066	-38	13 029

Les augmentations de participations de MARE NOSTRUM dans LINKEYS, PLATINIUM et TRIDENTT 170, pour respectivement 221 K€, 6 K€ et 20 K€, ont engendré des écarts d'acquisition respectifs de 264 K€, 7 K€ et 6 K€.

De plus, MARE NOSTRUM a acquis des parts de la société UNI'TT pour 170 K€, générant un écart d'acquisition de 147 K€.

Ces écarts d'acquisition provisoires n'ont pas fait l'objet d'une affectation aux actifs et passifs identifiés. L'exercice d'affectation aux actifs et passifs identifiés sera réalisé dans les délais légaux.

Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition regroupés par groupe d'Unités Génératrices de trésorerie (métiers Travail Temporaire, Formation, Recrutement, Portage) ont fait l'objet de tests de valeur selon les hypothèses présentées dans la note 1.6.2.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur la période.

Concernant notamment le métier Travail Temporaire ainsi que AT Patrimoine, une hausse de 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini réduirait l'écart entre valeur d'utilité et valeur nette comptable, sans conduire à enregistrer une dépréciation.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	13 067	38	13 029	12 605
Frais de recherche et développement	2 160	1 061	1 099	1 219
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 077	910	2 168	1 933
Fonds de commerce	2	0	2	2

Autres immobilisations incorporelles	1 174	311	863	119
Immobilisations incorporelles	19 500	2 338	17 161	15 880

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la période.

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2021
Ecart d'acquisition	12 643	147	0	0	277	13 067
Amortissements des écarts d'acquisition	-38	0	0	0	0	-38
Frais de recherche et de développement	1 837	259	0	64	0	2 160
Amortissements des frais de recherche et de développement	-618	-443	0	0	0	-1 061
Concessions, brevets, droits similaires	2 689	291	0	9	89	3 077
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-756	-137	0	0	-17	-910
Droit au bail	0	0	0	0	0	0
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	385	862	0	-73	0	1 174
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-265	-45	0	0	0	-311
Immobilisations incorporelles	15 880	787	0	0	495	17 161

Les augmentations des autres immobilisations incorporelles concernent principalement :

- LINKEYS FRANCE : 368 K€ d'application informatique
- TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT : 234 K€ de refonte du site internet et 19 K€ de logiciel
- MARE NOSTRUM : 109 K€ de logiciels

Note 12 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2020
Terrains	0	0	0	0
Constructions	72	48	24	30
Installations Techniques, Matériel & Outillage	99	68	32	30
Autres immobilisations corporelles	3 811	2 439	1 372	1 527
Immobilisations en cours	66	0	66	9
Immobilisations corporelles	4 049	2 555	1 494	1 597

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2021
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	72	0	0	0	0	72
Amortissements des Constructions	-42	-6	0	0	0	-48
Installations techniques, matériel et outillage	90	5	0	4	0	99
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-60	-7	0	-1	0	-68
Autres immobilisations corporelles	3 643	315	-156	-4	14	3 811
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 116	-449	128	1	-4	-2 439
Immobilisations corporelles en cours	9	57	0	0	0	66
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	1 597	-85	-28	0	10	1 494

Note 13 - Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2020
Participations	358	0	358	270
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	50	0	50	50
Prêts	692	0	692	641
Autres Immobilisations Financières	2 287	0	2 287	2 718
Immobilisations financières	3 387	0	3 387	3 679

Le poste « Participations » au 31 décembre 2021 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT pour 109 K€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les entreprises de travail temporaire en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT.
- Des titres des sociétés non consolidées (250 K€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute	Provision	% de détention	Commentaires
AC 020	SASP LT 65	5	0	Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	0	33%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0	51%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	PRISMO	50	0	4%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0	13%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	0	85%	N/S
MARE NOSTRUM	IMFA	10	0	67%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	0	2%	Influence négligeable
Total		250	0		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- dépôts de garantie,
- fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire,
- fonds de garantie des organismes d'affacturage (1 482 K€ au 31 décembre 2021 contre 1 984 K€ au 31 décembre 2020).

Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : AER'NESS (jusqu'au 30 septembre 2020) et CONTACT D PRO (en 2020 et 2021).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2021
Titres Mis en équivalence	14	0	18	0	32

Note 15 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	24 739	23 669
Provisions	-861	-928
Valeur nette	23 878	22 740

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit (Euler Hermès notamment).

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	24 739	24 739	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2020
Impôts différés actifs	996	0	996	558
Avances & Acomptes versés	2 421	0	2 421	2 237
Personnel & Organismes sociaux	1 000	0	1 000	1 130
Etat - Taxes et IS	1 675	0	1 675	2 933
Comptes de TVA	7 256	0	7 256	4 147
Comptes courants débiteurs	1 073	0	1 073	3 554
Autres Créances	4 879	0	4 879	2 181
Charges constatées d'avance	762	0	762	645
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	20 063	0	20 063	17 385

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 421 K€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Etat – Taxes et IS » est composé de la créance de CICE après imputation du montant préfinancé, et d'autres crédits d'impôts.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé de :

- 333 K€ de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :
 - 157 K€ pour AEQUOR
 - 138 K€ pour AL & CO DEVELOPPEMENT
 - 20 K€ pour NRH 44
- 217 K€ des comptes courants avec des sociétés dont la méthode de consolidation n'est pas l'intégration globale :
 - 173 K€ pour DOMINO ACTIO GRENOBLE (intégration proportionnelle)
 - 44 K€ pour DOMINO ACTIO SUD OUEST (intégration proportionnelle)
- 141 K€ de capital souscrit par des minoritaires non appelé
- 276 K€ de *cash-pooling* avec des sociétés hors périmètre, dont principalement :
 - 140 K€ pour R1 ENERGIE
 - 49 K€ pour COMMUNITY WEB
 - 44 K€ pour AEQUOR
 - 42 K€ pour MN IMMOBILIER

Le poste « Autres créances » (4 879 K€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et des débiteurs divers.

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 421	2 421	0	0
C/C débiteurs	1 073	1 073	0	0
Personnel	1 000	1 000	0	0
Créances fiscales	1 675	1 675	0	0
TVA débitrice	7 256	7 256	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	4 879	4 879	0	0
Charges constatées d'avance	762	762	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	19 059	19 059	0	0

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs de présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2021
Engagements de retraite	50	0	-1	0	0	49
Activation déficits reportables	508	439	0	0	0	947
IMPOTS DIFFERES ACTIF	558	439	-1	0	0	996
Décalage temporaire	230	0	0	0	0	230
IMPOTS DIFFERES PASSIF	230	0	0	0	0	230

Note 17 - Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Provision engagement personnel	184	177
Provisions pour risques	297	246
Provisions pour charges	27	0
Provisions pour risques et charges	508	424

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclassements	Autres variations	31/12/2021
Provision engagement personnel	177	184	-177	0	0	184
Provisions pour risques	246	63	-19	0	7	297
Provisions pour charges	0	27	0	0	0	27
Provisions pour risques et charges	424	274	-196	0	0	508

Les dotations aux provisions pour risques de 63 K€ comprennent :

- 57 K€ de provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM
- 5 K€ chez TRIDENTT 140 pour un litige prud'homal

Les 19 K€ de reprises de provisions pour risques concernant principalement une reprise de provision pour une franchise d'assurance de 15 K€ chez MARE NOSTRUM.

Les 27 K€ de dotations aux provisions pour charges concernent des litiges prud'homaux, dont 8 K€ chez AC 120 et 19 K€ chez AT PATRIMOINE.

Note 18 - Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	1 000	1 000
Emprunts long terme	21 884	21 779
Autres emprunts et dettes financières	74	69

Concours bancaires courants	5 275	5 303
Intérêts courus	19	15
Emprunts et dettes financières	27 252	27 166
Endettement financier	28 252	28 166

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	21 884	1 958	19 869	58
Dettes de location-financement	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	74	74	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	5 275	5 275	0	0
Intérêts courus	19	19	0	0
Endettement financier	28 252	7 326	20 869	58

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

AT Patrimoine a exercé l'option d'une seconde année de franchise sur les 1 M€ de PGE souscrits au 1er semestre 2021. Afin de refléter les engagements réels de remboursement de dettes financières à compter du 01/01/2022, tenant compte de l'exercice de cette option, le détail des dettes par échéance s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts long terme	21 884	1 958	19 869	58

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2021 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé \leq 2,75
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette \geq 1.

Au 31 décembre 2021, ces deux ratios s'élèvent respectivement à :

- Ratio 1 : 5,84
- Ratio 2 : 1,28

Les banques prêteuses ont accepté de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus. Les banques prêteuses ont formellement renoncé à cette exigibilité le 27 avril 2022.

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux	Dernière échéance	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	2,00%	sept.-26	3 571
MARE NOSTRUM	2 400	2,30%	déc.-25	1 696
MARE NOSTRUM	500	2,20%	mai-23	202
MARE NOSTRUM	466	1,62%	avr.-25	344
MARE NOSTRUM	150	1,00%	sept.-25	87
MARE NOSTRUM	200	1,05%	déc.-23	102
MARE NOSTRUM	500	1,59%	Juil.-26	331
MARE NOSTRUM	200	1,05%	juin-24	122
MARE NOSTRUM	1 250	0,51%	juin-26	1 250
MARE NOSTRUM	1 250	0,68%	mai-26	1 250
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	0,73%	mai-26	1 005
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-26	1 000
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	500
MARE NOSTRUM	1 000	0,55%	juin-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 000	0,73%	oct.-26	1 005
MARE NOSTRUM	1 000	0,30%	oct.-26	1 000
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	500
MARE NOSTRUM	1 000	0,55%	oct.-26	1 000
MARE NOSTRUM	1 250	0,73%	oct.-26	1 250
MARE NOSTRUM	1 250	0,63%	oct.-26	1 250
MARE NOSTRUM	600	2,37%	juin-26	600
2I 080	100	1,34%	févr.-22	17
2I 090	100	1,31%	avr.-23	46
AC 070	100	1,05%	avr.-22	21
AC 080	100	1,05%	avr.-22	21
AC 100	100	1,05%	avr.-22	21
AC 110	100	1,05%	avr.-22	21
AC 120	100	1,25%	mars-22	19
AC 130	100	1,25%	mars-22	19
AT PATRIMOINE	20	0,70%	juil.-21	0
AT PATRIMOINE	19	1,55%	mars-22	2
AT PATRIMOINE	15	1,55%	avr.-22	2
AT PATRIMOINE	57	0,70%	mai-23	22
AT PATRIMOINE	15	0,90%	sept.-21	1
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	17
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	18
AT PATRIMOINE	120	0,92%	janv.-24	28
AT PATRIMOINE	42	3,68%	déc.-23	34
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	450
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	450
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	125
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	125
AT PATRIMOINE	33	0,90%	Dec-26	33
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	82
C 010	71	1,38%	mai-24	42

C 020	100	1,34%	févr.-22	17
EI 020	100	1,25%	mars-22	19
LINKEYS	92	2,20%	sept.-22	85
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	21
TRIDENTT 160	100	1,25%	mars-22	19
TRIDENTT 170	100	1,25%	mars-22	19
TRIDENTT 180	100	1,25%	mars-22	19
Total				21 884

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 428	15 194
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-5 275	-5 303
TRESORERIE NETTE	9 153	9 891
Dettes financières	22 977	22 863
ENDETTEMENT BRUT	22 977	22 863
ENDETTEMENT NET	13 823	12 972

Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés passifs	230	230
Fournisseurs	8 187	7 393
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 331	1 133
Personnel	7 533	6 566
Organismes sociaux	3 887	6 043
Comptes de TVA	14 749	10 972
Etat - taxes et IS	2 731	2 163
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	260	859
Comptes courants créditeurs	217	107
Autres dettes	383	310
Produits constatés d'avance	133	38

Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	39 641	35 813
---	---------------	---------------

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Variation des stocks	284	- 291
Variation des clients	- 916	4 932
Variation des créances d'exploitation	- 1 922	1 905
Variation des fournisseurs	709	- 3 327
Variation des dettes d'exploitation	3 365	- 5 721
Variation du besoin en fonds de roulement	1 520	- 2 503

Note 21 – Flux liés aux investissements

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles 1 789 K€ de sont essentiellement constituées par :

- ALTROS SERVICE :
 - 53 K€ d'immobilisations incorporelles en cours (logiciel)
- AT PATRIMOINE :
 - 84 K€ de logiciels
 - 43 K€ d'accréditation COFRAC en cours
 - 91 K€ d'aménagement et agencements divers, de matériel de transport et de matériel informatique
- INALVEA :
 - 89 K€ de logiciels, concessions et droits similaires
- LINKEYS :
 - 89 K€ de licences, droits et développements
- LINKEYS FRANCE :
 - 259 K€ de frais de recherches et développements
 - 368 K€ d'application technique
 - 29 K€ de matériel de bureau et informatique
- MARE NOSTRUM :
 - 119 K€ de logiciels, concessions et droits similaires
 - 38 K€ d'installations générales et de matériels de bureau et informatiques
- PLATINIUM :
 - 29 K€ de logiciels, concessions et droits similaires
- TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT :
 - 234 K€ de refonte du site internet
 - 19 K€ de logiciel

Le reste des acquisitions est réparti de manière disséminée sur la quasi-totalité des autres entités du Groupe, présentant des montants individuels non significatifs.

La trésorerie présente dans la société UNI'TT au moment de son entrée dans le Groupe en 2021 s'élevait à 54 K€. MARE NOSTRUM ayant acquis ses titres pour 170 K€, l'incidence de cette variation de périmètre sur la trésorerie est de -115 K€ au 31 décembre 2021.

La variation des dettes sur immobilisations de 599 K€ est principalement composée du solde de l'acquisition des titres de AT PATRIMOINE par MARE NOSTRUM (600 K€).

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions qui :

- Ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- Présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2021 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	1 759	D
MARE NOSTRUM	FINANCIERE SAINT VIAL	Nicolas CUYNAT	228	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	655	D
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	168	D
TOTAL			2 810	D

31/12/2020 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	1 839	D
MARE NOSTRUM	FINANCIERE SAINT VIAL	Nicolas CUYNAT	298	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	315	D
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	141	D
TOTAL			2 593	D

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué ;
- Frank Hueber :
 - 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Le 2 juillet 2021, le Conseil d'Administration a fixé comme suit la rémunération de Olivier Bani :

- 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	Montants financés
31/12/2021	15 432 K€
31/12/2020	14 197 K€

Sommes préfinancées au titre du CICE

Périodes	Montants préfinancés
31/12/2021	7 911 K€
31/12/2020	13 076 K€

Autres engagements donnés

A la date du 31 décembre 2021 :

- Les modalités de financement du rachat des 30% d'ALTROS pour 277,5 K€ minimum ne sont pas définies, étant rappelé que ce rachat ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2022 (et jusqu'au 30 juin 2023)
- Les modalités du financement du rachat des 10,01% d'AT PATRIMOINE ne sont pas définies, étant rappelé que ce rachat pourra intervenir :
 - A l'initiative du Vendeur entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2026
 - A l'initiative de Mare Nostrum entre le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027.

La valeur de rachat des 10,01% sera calculée selon la même méthode que celle retenue pour déterminer la valeur des 89,99% initialement acquis, appliquée aux résultats des trois derniers exercices annuels précédant la levée de la promesse de vente par le Vendeur (respectivement d'achat par Mare Nostrum).

Evènements postérieurs à la clôture**Acquisition de 76% des titres de l'Agence Unique**

Mare Nostrum a acquis le 14 avril 2022 76% des parts de la société L'Agence Unique, spécialisée dans le recrutement de talents autour de 3 pôles d'expertises : Évènementiel, Culture et Entreprises. Le Groupe renforce ainsi sa diversification dans les secteurs de l'Évènementiel et de la Culture.

Cette opération, auto-financée et payée à hauteur de 19% par des actions Mare Nostrum, s'est accompagnée de la prise de contrôle de la société.

Comptant trois salariés et clôturant en exercice décalé, l'Agence Unique a réalisé au 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires profitable de 0,6 M€. Le savoir-faire reconnu de l'Agence Unique, sa très bonne notoriété et les synergies possibles avec des clients actifs du Groupe devraient permettre un développement dans de nouvelles régions.

La première consolidation aura lieu à compter du 1er janvier 2022.

Renfort de participations

Mare Nostrum SA a racheté les participations détenues par AL&CO Développement dans les sociétés NRH 31, AC190, AC200, AC210, AC230, T200 et T220. Le montant de 140 K€ a été totalement autofinancé.